



Communiqué de presse

Montpellier, le 13 mai 2025

La Chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle coordonné de la commune de Vic-Fezensac (Gers) et de l'association Club Taurin Vicois, au titre des exercices 2019 et suivants. Ce contrôle s'inscrit dans le cadre d'une enquête relative aux soutiens publics à la corrida, proposée à l'occasion de la campagne 2023 de participation citoyenne. L'enquête s'est appuyée sur six contrôles, dont la publication a débuté au mois de mars 2025 et donnera lieu à la publication d'une synthèse.

Des spectacles taurins organisés par une association, des festivités de rue portées par la commune

La commune de Vic-Fezensac organise chaque année une férie nommée Pentecôtavic, qui attire plus de 40 000 spectateurs pendant quatre jours. Cette férie, qui a la particularité d'être payante, propose, dans un secteur géographique délimité, des animations variées, des bodegas, mais aussi un festival de fanfares.

Le club taurin vicois, qui est une association de type loi 1901, organise, pour sa part, quatre corridas et deux novilladas durant la même période devant environ 20 000 « aficionados ». Ces deux manifestations sont marquées par une fréquentation importante, même si la fréquentation aux spectacles de corridas stagne ces dernières années. L'existence des deux manifestations de manière simultanée participe à leur attractivité respective.

La férie participe ainsi à l'animation de la commune, mais sans affecter significativement les finances de la collectivité, grâce à l'existence d'un droit d'entrée. Pour autant, les retombées économiques générées sur le territoire tant par cette feria que par la corrida ne sont pas quantifiables.

Le très faible soutien public aux corridas, dont l'organisation est financée par l'association du club taurin

Les corridas vicoises ne bénéficient que d'un très faible soutien financier public (1 %, soit en moyenne 9 000 € par an sur la période, hors période COVID). C'est l'association du club taurin qui, s'appuyant sur ses recettes de billetterie et ses activités annexes de tenue de bodegas et de stands, a financé les corridas, tout en accumulant des réserves significatives (1,7 M€).

Grâce aux bénéfices dégagés, le club taurin vicois a par ailleurs pris en charge les investissements réalisés dans les arènes (pour 1,06 M€), propriété communale, et continue à prendre en charge à travers la redevance d'occupation versée à la ville une part importante des charges d'entretien de ce bâtiment (15 K€ par an en moyenne). Toutefois, depuis 2023, la fréquentation stagne : le public, âgé, ne se renouvelle pas suffisamment.

Ainsi, malgré une hausse de ses tarifs, le club taurin doit puiser dans ses réserves pour absorber les récents déficits d'exploitation. Le modèle économique de l'association pourrait être fragilisé à terme.

Un projet de rénovation des arènes à financer

Le projet de rénovation des arènes porté par l'ordonnateur et dont le coût estimatif varie entre 8 à 10 M€ selon les hypothèses retenues, nécessite la recherche de financeurs. La commune a entrepris des démarches en ce sens mais elles restent à finaliser. Parallèlement, la convention de mise à disposition des arènes conclue en 1999 entre le club taurin vicois et la commune, pour six semaines d'occupation annuelle dédiée aux corridas, arrive à terme en 2025 et devra être renégociée. La nouvelle convention devra préserver au mieux comme par le passé les intérêts de la collectivité, alors que dans le même temps, le club taurin, en tant qu'occupant, rencontre des difficultés pour équilibrer ses résultats, ses charges ayant augmenté bien plus vite que ses recettes.

N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 67 20 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr
Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr
Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie
500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755
34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

